

COMMUNIQUE

La maison brûle !

En dépit des promesses électorales et de joyeux avènement de SARKOZY, FILLON, DARCOS et quelques autres, l'Enseignement Professionnel Public, comme le prévoyait le SNCA e.i.L. Convergence (cf **BAC** n° 24), est la première victime de la « libéralisation » de l'Ecole. Sur environ 72000 PLP qu'il lui reste, après les coupes sombres des années précédentes et une politique étriquée de recrutement pratiquée depuis des lustres avec la bénédiction du SNES, elle en perdra environ 10000 d'ici 2009 !

La soumission du Ministère de l'Education Nationale au poids lourd du MEDEF, la désormais et fâcheusement célèbre UIMM, impose la généralisation du baccalauréat professionnel en 3 ans à toutes les filières de la voie de formation initiale professionnelle.

Cela en toute illégalité (cf le communiqué de presse du SNCA e.i.L. Convergence du 6 novembre 2007) puisque le **décret 95-663 du 9 mai 1995 « portant règlement général du baccalauréat professionnel »** n'a été ni modifié ni abrogé !

L'ère de la rupture commence donc par **la rupture d'avec la LOI**, provoquée par ceux-là mêmes dont les mandats sont de la faire appliquer et de la faire vivre !

Le bac pro, diplôme de niveau IV, tel qu'il a été institué et défini par le décret du 9 mai 1995 est une deuxième qualification que les détenteurs du BEP, diplôme de niveau V, peuvent ajouter par leur travail et leur poursuite d'études à celle qu'ils ont déjà. Avec le bac pro 3 ans, on en arrive à une première qualification, à peine professionnalisante, à la forte diminution du nombre des BEP offerts aux élèves et à l'alignement de la voie professionnelle sur les voies générales et technologiques, autant dire à **la disparition de cette originale et spécifique voie de formation qu'est l'Enseignement Professionnel !**

Qui y gagne ? L'Etat « libéralisé » qui se débarrasse d'une voie de formation initiale plus coûteuse que la voie d'enseignement général, et les patrons de certaines branches qui paieront le moins cher possible des employés n'ayant que des CAP ou des bacs pro sous qualifiés.

Qui y perd ? Sans doute certains patrons qui ont besoin de salariés mieux qualifiés que les détenteurs de CAP, mais qui ne peuvent payer des salariés bacheliers ; et surtout **les jeunes issus de familles modestes qui sont demandeurs d'une formation courte hautement qualifiante et qui n'auront d'autre recours devant le faible éventail des formations offertes par l'Ecole publique que d'être orientés vers l'apprentissage.**

Or, on sait que l'extension de l'apprentissage est revendiquée par le patronat et ceux qui sont à sa solde (le plan BORLOO est un tapis rouge étalé sous les pas des patrons), non que ces gens aient la fibre éducative et formatrice, mais **ils adorent les subventions que leur fournissent les régions quand ils prennent des apprentis**, d'autant que l'évaluation de la formation qu'ils sont sensés fournir en contrepartie de l'argent qu'ils empochent est plus formelle que réelle.

La liquidation programmée de l'Enseignement Professionnel est révélatrice d'une politique de classe qui vise à fournir une main d'œuvre bon marché, qui plus est, en concurrence avec une main d'œuvre immigrée « choisie » et tout aussi exploitée, à un patronat qui est d'autant plus « libéral » qu'il est très avide des subsides que lui fournissent sans compter les citoyens mis à contribution par les collectivités locales, lesquelles sont l'alibi imparable (croient certains) du désengagement de l'Etat.

Que font les organisations syndicales ? Même si le SNUEP a certaines aptitudes à défendre, en toute connaissance de cause, l'Enseignement professionnel, son allégeance à la FSU, qui est un SNES *bis*, cassera toute velléité qu'il manifesterait en ce sens. Le SE-UNSA, son histoire toute récente le montre à l'évidence, se désintéresse complètement de l'Enseignement Professionnel, de ses personnels et de ses élèves. Quant au SNETAA, dont la carte de visite nationale prétend qu'il est toujours le syndicat spécifique des PLP, chacun sait bien désormais qu'il ne bougera pas le petit doigt pour eux ni pour l'Enseignement professionnel, puisqu'il est devenu un syndicat généraliste. D'ailleurs que fait son secrétaire général quand la circulaire enjoignant l'extension du bac pro 3 ans arrive dans les LP ? Il s'envole pour LA MARTINIQUE, non pour y travailler mais pour y prendre du bon temps...

Les principes sur lesquels s'est fondée l'orientation syndicale AUTREMENT, les valeurs e.i.L. qui ont présidé à la naissance du SNCA e.i.L. Convergence, les avenants qui complètent ses statuts ont donné à notre syndicat la mission de relayer celle du SNETAA historique pour faire vivre et promouvoir l'Enseignement Professionnel public.

Là où les autres faillissent, non seulement le SNCA e.i.L. Convergence tient bon, mais il avance avec détermination.

Françoise Roche

Les Cheminots, Drave.i.L., le 25 novembre 2007